

Comment apprendre le droit Constitutionnel ?

Par **Cindiki**, le **24/10/2018 à 19:43**

Bonjour à tous,

Ce topic a peut-être déjà été abordé sur le forum, je n'en ai pas vu en tout cas.

Petite présentation rapide : Me voici en 1ère année, après avoir passé le cap de Parcousup [smile36]. Cela fait 1 mois aujourd'hui que j'ai débuté le droit, néanmoins une matière qui me fait particulièrement peur est le Droit constitutionnel.

Je ne sais absolument pas comment aborder cette matière ni même comment l'apprendre. Nous avons commencer par les deux thèmes suivants : l'Etat et la Constitution.

Avez vous des conseils à me donner pour faire des fiches de Droit constitutionnel ou encore comment je devrai apprendre cette matière-ci ?

Merci bien [smile3]

Par **CompteSupprimé**, le **24/10/2018 à 22:11**

Bonjour.

Vous n'avez pas à avoir peur du droit constitutionnel mais plus des publicistes qui n'hésiteront pas à vous appuyer sur la tête lorsque vous remonterez en surface pour tenter de respirer entre deux commentaires de texte sur des auteurs oubliés qui écrivent des pavés incompréhensibles et sans ponctuation comme celui-ci que vous devez imprimer car le chargé de TD de droit public n'accepte pas les ordinateurs dans son cours il est machiavélique il pense que vous jouez au solitaire ou que vous vous faites une manucure derrière votre écran ou encore même que vous êtes sur juristudiant à critiquer les publicistes.

Plus sérieusement et je pars de mon cas personne, je trouve que les cours de droit constitutionnel se répètent pas mal dans l'ensemble et que faire des fiches n'est pas forcément une nécessité, mais bien entendu si c'est que vous préférez faites.

Je procède ainsi, et ce n'est pas forcément un exemple puisque je suis qu'en première année et je n'ai aucun retour sur mes méthodes, simplement vous avez un autre point de vue que le vôtre.

- Je prends mon cours en note soigneusement sans me laisser déconcentrer par les pellicules de mon voisin d'en face ou les discussions de mes voisins. J'écoute attentivement le prof.
- Lors de la pause entre les deux heures, je relis et rajoute des commentaires avec mes souvenirs frais.

- Une fois rentré chez moi ou le lendemain, je reprends le cours et je le relis à nouveau attentivement en le surlignant.
- Il est imprimé, je le classe dans un classeur souple que j'ouvre le week-end pour réviser les cours de la semaine.

Je constate qu'en TD lorsque l'on a besoin des éléments du cours les idées me viennent en tête, c'est que ça doit être plutôt efficace, mais après voyez pour vous, je ne suis pas une référence.

Par **LouisDD**, le **25/10/2018** à **11:56**

Salut

Chacun sa méthode en effet, il faut voir comment vous arrivez le mieux à bosser cette matière : fiches, pas fiche, régulièrement dans tous les cas. Avec compléments dans des manuels ou pas...

Bref le mieux étant d'être régulier, de connaître qqes grandes idées d'auteurs, les principales notions juridiques et leurs critères, fonctionnement...

A plus

Par **Cindiki**, le **26/10/2018** à **16:55**

Merci pour vos réponses.

Ragueneau, c'est ce que je fais pourtant je n'ai pas l'impression que cela suffise. En fait, voilà par exemple il me manque des blocs de cours essentiels pour pouvoir travailler correctement mes cours, heureusement qu'il y a les manuels mais que faire, apprendre le cours de mon professeur qui ne parle pas même pas de la distinction souveraineté nationale et souveraineté populaire ou apprendre le manuel, apprendre les deux. Le véritable soucis est que ce manque d'informations en CM ne fait perdre les pédales, bien que je sais que les manuels sont fait pour cela. Puis une fois confronté à la rédaction de mes fiches je ne sais quoi écrire.

Par **Yzah**, le **26/10/2018** à **19:35**

Hey alors conseil ne fais pas de fiches ;)

Je complète mes cours par les manuels, mais quand j'ai voulu faire des fiches trou noir... alors j'ai arrêté de me prendre la tête. L'essentiel est de COMPRENDRE, je ne connais rien par cœur excepté les définitions mais je sais expliquer, analyser des textes en me servant de ce que je sais.

Courage, on est tous dans cette phase d'appréhension du monde juridique :)

Par **LouisDD**, le **27/10/2018** à **09:59**

Salut

C'est normal de ne pas savoir quoi mettre dans ses fiches.

En effet sélectionner les seules informations essentielles n'est pas chose aisée.

Quelques conseils :

Y mettre le plan est utile pour comprendre l'articulation du cours

Les éléments de définitions avec lesquels vous avez du mal (les écrire et les avoir sous la main permet souvent de favoriser leur mémorisation)

Les grands mécanismes et principes (le mieux étant de pouvoir par exemple simplement inscrire « non-rétroactivité de la loi nouvelle » et d'être capable de dérouler dans sa tête le principe exact et ses conséquences ainsi que ses exceptions.)

A NE SURTOUT PAS FAIRE: réécrire tout le cours... erreur souvent commise par ceux qui fichent...

Mais évidemment comme le souligne Yzah, si vous perdez plus de temps à les faire qu'à relire le cours en surlignant, soulignant, corrigeant les fautes, apportant des éléments supplémentaires, mettant en forme...bref tout ce qui peut le rendre plus intelligible et plus apprenable pour vous, alors autant ne pas faire de fiche et se contenter d'une relecture régulière du cours.

Par **Cindiki**, le **27/10/2018** à **12:02**

C'est vrai que j'ai tendance à souvent réécrire tout mon cours sur mes fiches.

Je prends en compte tout vos conseils et essayerait de faire au mieux pour bien apprendre cette matière.

Merci beaucoup !